

BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2021

TABLE DES MATIÈRES

1. Faits saillants.....	4
2. Quantités collectées	4
2.1. Quantités totales collectées	4
3. Écocentre	5
4. PROJETS.....	6
4.1. Récupération des plastiques agricoles.....	6
4.2. Contrats des RDD et de broyage de branches à l'écocentre	6
4.3. Révision du PGMR.....	6
4.4. Relance des activités de sensibilisation	6
5. CONCLUSION	6

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2-1 Quantités totales collectées (t).....	4
Tableau 2-2 Quantités par habitant et par unité d'occupation (u.o.) en tonne	4
Tableau 3-1 Quantités déposées à l'écocentre (tonne) en 2021	5

LISTE DES FIGURES

Figure 2-1 Composition des quantités générées par le secteur résidentiel en 2021	5
--	---



ABRÉVIATIONS UTILISÉES

CRD	Construction, rénovation et démolition
Hab.	Habitant
ICI	Industries, commerces et institutions
Kg	Kilogramme
Métaux	Métaux usagés déposés à l'écocentre
MO	Matières organiques composées de résidus alimentaires et de résidus de jardin
MR	Matières recyclables composées de carton, papier, plastique, verre et métal
OM	Ordures ménagères : contenu des bacs et des conteneurs à déchets ainsi que les encombrants
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PE	Produits électroniques
RDD	Résidus domestiques dangereux
T	Tonne métrique : 1 000 Kg
U.o.	Unité d'occupation résidentielle ou commerciale



1. FAITS SAILLANTS

- Légère baisse des quantités collectées, en particulier les matières organiques;
- Les quantités éliminées se maintiennent autour de 50 % des quantités totales générées et collectées en porte-à-porte et à l'écocentre;
- Les matières recyclables (papier, carton, verre, métal et plastique) représentent 17 % du total collecté;
- Les matières organiques (résidus alimentaires et résidus verts) collectées dans les bacs bruns et les résidus verts déposés à l'écocentre représentent 23 % du total collecté.

2. QUANTITÉS COLLECTÉES

2.1. Quantités totales collectées

Le tableau 1-2 illustre les quantités totales collectées de 2020 à 2021 en bordure de rue et à l'écocentre.

Tableau 2-1 Quantités totales collectées (t)

ANNÉE	OM	MR	MO	ÉCOCENTRE	TOTAL
2021	14 510	4 993	6 807	3 104	29 413
2020	14 683	4 996	7 327	3 192	30 198
Écart 2021/2020	-1 %	0 %	-8 %	-3 %	-3 %
Écart 2021 vs 2020	(173)	(3)	(520)	(88)	(785)

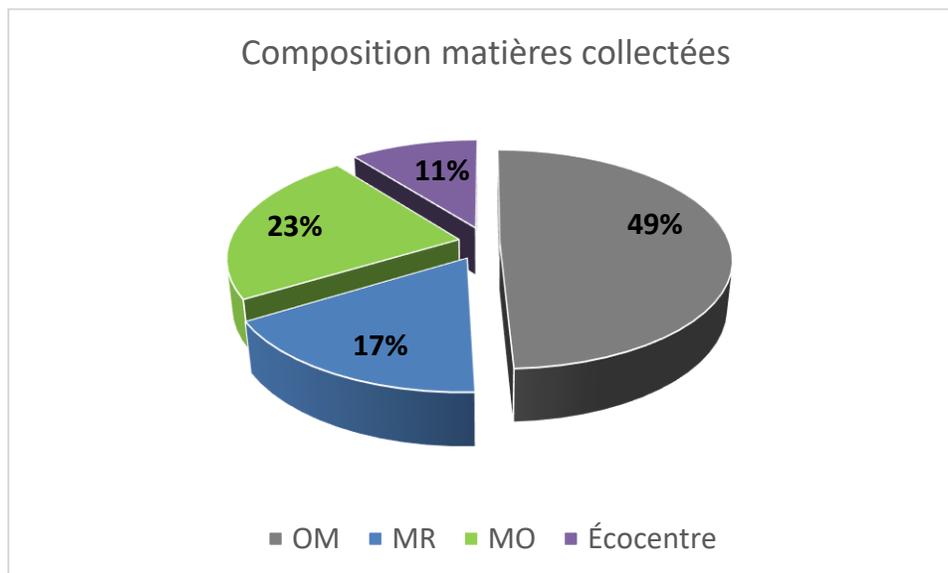
Une légère baisse des quantités collectées est constatée en 2021, en particulier une diminution des matières organiques de l'ordre de 520 tonnes représentant une baisse de 8 % par rapport à 2020.

Tableau 2-2 Quantités par habitant et par unité d'occupation (u.o.) en tonne

ANNÉE	OM	MR	MO	CRD	TOTAL
2021	14 510	4 993	6 807	3 104	29 413
kg/hab.	280	96	131	60	568
kg/u.o.	521	179	244	111	1 056

En moyenne, chaque unité d'occupation a généré 1,056 tonne de matières résiduelles en 2021, dont la moitié est récupérée. Chaque habitant a généré en moyenne 568 kg, dont près de la moitié est acheminée à l'enfouissement.

Figure 2-1 Composition des quantités générées par le secteur résidentiel en 2021



La part des quantités enfouies prédomine avec 49 %, alors que celles des matières organiques est de 23 % sur un potentiel de 44 %. Quant aux matières recyclables, elles représentent 17 % sur un potentiel de 35 %.

3. ÉCOCENTRE

En 2021, l'écocentre a reçu 28 068 visites d'utilisateurs, soit 5,5 % de plus par rapport à 2020. La quantité déposée en 2021 à l'écocentre, toutes matières confondues, est de 4 105 tonnes. Le tableau suivant détaille cette quantité par catégories de matières.

Tableau 3-1 Quantités déposées à l'écocentre (tonne) en 2021

MATIÈRES	QUANTITÉS (TONNE)
Agrégats	990
Bardeaux d'asphalte	331
Gypse	101
Bois	1 089
Résidus verts	250
Produits électroniques	51
Résidus domestiques dangereux	75
Ferraille	216
Résidus ultimes	1 001
Total	4 105

4. PROJETS

4.1. Récupération des plastiques agricoles

En collaboration avec l'organisme AgriRécup, un point de dépôt volontaire des plastiques agricoles est établi à Massueville. Les plastiques sont triés et transportés chez des recycleurs approuvés.

4.2. Contrats des RDD et de broyage de branches à l'écocentre

Les contrats de transport et de traitement des RDD et de broyage de branches ont été conclus pour entrer en vigueur en 2022.

4.3. Révision du PGMR

Le processus de révision du PGMR est en cours. Un projet de PGMR a été déposé et adopté par le Conseil de la MRC en juin 2021. Une consultation publique sera tenue en 2022.

4.4. Relance des activités de sensibilisation

Après deux éprouvantes années de pandémie qui ont freiné les activités de sensibilisation, il est préconisé de redéployer ces activités notamment dans les écoles. Ainsi, si les conditions le permettent, les ateliers de sensibilisation dans les écoles seront effectués en 2022.

5. CONCLUSION

Il y a encore matière à amélioration, que ce soit dans la réduction à la source ou dans la récupération. En effet, le taux de récupération des matières recyclables et des matières organiques stagne et se situe à peine à 50 %. Le rehaussement des taux de récupération devrait faire baisser les quantités éliminées. La sensibilisation sera accentuée afin d'informer les usagers sur les enjeux environnementaux et financiers de la gestion des matières résiduelles.